

## Le véhicule autonome, un des domaines prioritaires en matière d'innovation pour le groupe RATP

**Le groupe RATP est un des leaders mondiaux du transport public urbain. Il propose des solutions de mobilité sûres, durables et connectées au service d'une ville durable et intelligente, tout en intégrant aujourd'hui à l'ensemble des modes de transport collectifs traditionnels les nouvelles formes de mobilité. Mobilité partagée (autopartage, covoiturage), véhicules en libre-service, transports à la demande, véhicules autonomes... définissent ainsi une nouvelle offre de transport globale, de « porte-à-porte ».**

**Le véhicule autonome constitue une opportunité de nouveaux services pouvant compléter l'offre de mobilité existante, en permettant d'offrir des solutions pour les demandes de mobilité non satisfaites aujourd'hui (territoires peu denses, faibles flux, premiers et derniers kilomètres...). Le véhicule autonome offre en outre une adaptabilité et une souplesse permettant une adéquation entre l'offre et la demande. Le groupe RATP a déjà mené 5 expérimentations en France (Paris, Boulogne sur Mer) et à l'international (Austin, Texas), avec plus de 100 000 voyageurs transportés.**



*Expérimentation de navettes autonomes dans le Bois de Vincennes (crédit RATP)*